LES MATINALES DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOME

2017 Matinale n°1 / Action foncière et urbanisme

Samedi 20 mai - Estillac Agropole

(Ancien siège de la Communauté de Communes du canton de Laplume en Bruilhois)

8 h 30 Accueil autour d'un café

9 h

LES OUTILS DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE DANS LE PLU

INTERVENANTS : Nathalie HÉRARD, directrice du CAUE 47
Anne MADZIARSKI, directrice du Soutien aux Territoires, Conseil départemental 47

9 h 45

LA VALORISATION DES BOURGS ET DES VILLES CENTRES

Savoir valoriser un gisement foncier : les exemples de Bazas et Captieux

INTERVENANT : Fabrice DEL'AGUILA, urbaniste-conseiller du CAUE 33

10 h 45 Pause

11 h

SAINT-CAPRAIS-DE-LERM : MENER UN PROJET URBAIN D'ENSEMBLE AVEC L'APPUI DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL (EPFL) DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

INTERVENANT : Jean-Paul PRADINES, maire de Saint-Caprais-de-Lerm

11 h 45

L'EPF POITOU-CHARENTES : RÔLE ET MISSIONS DE PORTAGE FONCIER

INTERVENANT : Philippe GRALL, directeur de l'EPF Poitou-Charentes

13 h Échanges autour du buffet

PLAN D'ACCÈS

Ancien siège de la Communauté de Communes du canton de Laplume en Bruilhois

Lieu-dit Seylat-Agropole
BP 10052 Estillac
47 901 Agen CEDEX 9

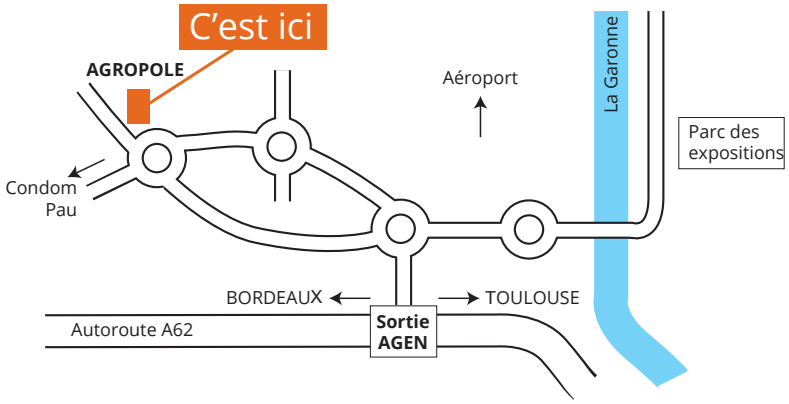

caue 47

LOT-ET-GARONNE Le Département

47